

TABLEAU ANALYSE DE RISQUES						validation : C.T.P CENTRE DE GEST mis à jour le :					suivi des actions		
UNITE DE TRAVAIL	RISQUES	SITUATIONS DE TRAVAIL	GRAVITE	MAÎTRISE	DUREE D'EXPOSITION EFFECTIF concerné	Mesures de prévention existantes	PRIORITE	Actions de prévention à mettre en place	Priorités	Personnes chargées des actions	Date de prise de décision	Délai de mise en œuvre	Réalisé le
Tout le service	Plan Continuité d'Activité du 17 mars au 11 mai 2020	Contact direct à moins d'un mètre entre salariés	7	10	10	4		⊗ Aménagement des plannings pour limiter le nombre d'agents sur place à un agent seulement. Aération régulière des espaces de travail. Affichage et information des salariés sur les gestes barrières, mise en application. Mise à disposition des salariés des EPI (masques et lunettes ou écran facial, gants)	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
		Contact indirect avec les agents des autres services, hygiène et alimentation	7	9	5	4		⊗ Accès interdit à la cuisine collective, concertation avec les services voisins pour l'organisation des plannings (2 agents maximum dans le bâtiment)	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
		Contact direct à moins d'un mètre avec le public (au sein des locaux)	8	10	1	1		⊗ Accueil fermé	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
		Manque d'EPI obligatoires (masques et/ou gants) pour se protéger	8	8	2	3	gel hydroalcoolique	⊗ Prioriser les urgences pour diminuer l'activité, arrêt des contrôles non nécessaires, sorties terrain exceptionnelles (CF PCA) Aération et nettoyage régulier des espaces et des locaux de travail Adaptation des temps de pauses pour le nettoyage régulier des mains au savon, à défaut procéder à l'identique avec un gel hydroalcoolique Affichage et information des salariés sur les gestes barrières, mise en application	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
Accueil, Secrétariat, Direction	Plan de Reprise d'Activité du 11 mai au 2 Juin 2020 Risques biologiques, infectieux ou parasitaires - stade 3 déconfinement -	Contact direct à moins d'un mètre entre salariés	7	8	5	2	bureau individuel	⊗ Aménagement des plannings pour limiter le nombre d'agents sur place à 50% des effectifs au bureau Aération régulière des espaces de travail.	Maximale	responsable du service	11/05/2020	immédiat	11/05/2020
Technique			7	8	5	2	Bureau face à face avec paroi haute séparative	⊗ Affichage et information des salariés sur les gestes barrières, mise en application. Mise à disposition des salariés des EPI (masques et lunettes ou écran facial, gants)	responsable du service	11/05/2020	immédiat	11/05/2020	
Tout le service		Contact direct à moins d'un mètre avec le public (au sein des locaux)	8	9	1	4		⊗ Installation d'une barrière matérielle (table en L) pour limiter le contact entre le public et les agents Mise à disposition de gel hydroalcoolique au public . Demande préférentielle de prise de rendez-vous avant tout déplacement dans nos locaux. Information sur répondeur et site internet des gestes barrières à respecter lors de la venue et prise de rendez-vous Affichage et information des salariés sur les gestes barrières, mise en application.	Maximale	responsable du service	11/05/2020	immédiat	11/05/2020
		Contact indirect avec les agents des autres services, hygiène et alimentation	7	8	5	4		⊗ Accès restreint à la cuisine collective, concertation avec les services voisins pour l'organisation des plannings (50% des effectifs maximum dans le bâtiment)	Maximale	responsable du service	11/05/2020	immédiat	11/05/2020
Contrôleur SPANC et Direction		Contact direct à moins d'un mètre avec le public (sur le terrain)	8	9	2	3		⊗ Respect des distanciations sociales, port masque à usage unique et visière de protection	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020

UNITE DE TRAVAIL	RISQUES	SITUATIONS DE TRAVAIL	GRAVITE	MAÎTRISE	DUREE D'EXPOSITION	EFFECTIF concerné	Mesures de prévention existantes	PRIORITE	Actions de prévention à mettre en place	Priorités	Personnes chargées des actions	Date de prise de décision	Délai de mise en œuvre	Réalisé le
Contrôleur SPANC et Direction	Risques biologiques, infectieux ou parasitaires	contact avec des eaux souillées	9	8	2	3	EPI et gel hydroalcoolique	⊗	Instructions données dans la mesure du possible de ne pas ouvrir les regards, se tenir à distance des ouvrages et demander l'arrêt à l'usager des matériels électromécaniques pour éviter les aérosols port des EPI et lavage des mains obligatoire après chaque contrôle	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
		contamination véhicule de service	7	8	2	3	EPI et gel hydroalcoolique	⊗	Nettoyage / désinfection régulier de l'intérieur des véhicules, clés, poignées de porte, levier de vitesse, frein à main... Prévoir des lingettes ou gel hydroalcoolique dans les véhicules, sac poubelles pour jeter les déchets à la fin de chaque journée	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
Contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, standard téléphonique, poignées de portes...), partage de poste ou de matériel		8	8	5	4			⊗	Privilégier l'utilisation du matériel nominatif. Mise à disposition de gel hydroalcoolique en permanence Nettoyage / désinfection régulière des espaces, des locaux et du matériel de travail notamment du standard téléphonique (matin et soir)	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
Contact avec une personne suspectée d'une contamination au Covid-19		10	8	5	4			⊗	Affichage et information des salariés sur les gestes barrières, mise en application Affichage et information des salariés sur la procédure à suivre en cas de suspicion de contamination du salarié	Maximale	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
Accueil, Secrétariat	Risques et contraintes liées à des situations de travail: TMS	Télétravail : mauvaise ergonomie au poste de télétravail, inadaptation du matériel et/ou de l'installation	5	5	10	1		😊	Mise à disposition des moyens et matériel nécessaires pour effectuer le télétravail dans les bonnes conditions (matériel informatique) Information des salariés sur les bonnes pratiques de télétravail : (https://www.aist84.fr/travail-ecran-prevention/ ; https://www.presanse-pacacorse.org/arkotheque/client/presanse/_depot_arko/basesdoc/3/3752/livret-travail-sur-ecran-exercices-d-etirements-.pdf)	Moyenne	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020
Accueil, Secrétariat	Risques psychosociaux	Télétravail : perte des limites entre vie professionnelle et vie privée, hyperconnectivité, isolement Stress lié à des contrôles ou objectifs excessifs	5	8	10	1		😊	Clarifier les règles de fonctionnement, de contact et les horaires en tenant compte des particularités de la période et convenir des horaires durant lesquels le télétravailleur doit être joignable pour fixer un cadre respectant la vie privée. Prévoir des échanges périodiques (mail, visioconférence, téléphone) entre l'employeur et le télétravailleur et avec ses collègues https://www.aist84.fr/assets/uploads/2020/02/Guide-pratique-sp%C3%A9cial-t%C3%A9l%C3%A9travail.pdf	Moyenne	responsable du service	17/03/2020	immédiat	17/03/2020